



PLURALISTE LAIQUE UNITAIRE REVENDICATIF INDEPENDANT
SINGULIERS
REVENDICATIF INDEPENDANT EDUCATIF LIBRE PLURALISTE
LAIQUE UNITAIRE REVENDICATIF INDEPENDANT EDUCATIF L'
PLURALISTE LAIQUE UNITAIRE REVENDICATIF INDEPENDANT

LE PASSAGE CTC
P4
LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

Faire front	Page 3
Pilotage évaluations	Pages 6-7
Éducation prioritaire	Pages 8-9
Défendre l'école	Page 11
Manifestation nationale retraité·es	Page 12

Singuliers Pluriel
Les Unitaires SNUipp 47
169 bis av. J. Jaurès 47000 AGEN
☎ 05 53 68 01 92
📞 06 81 64 77 50

Déposé le :
26/11/21

LA SOUFFRANCE AU TRAVAIL



Attaques
inacceptables
contre
l'école et
ses personnels :
lettre ouverte
FSU

Page 10

Université d'automne : un grand moment

Il y a peu d'occasion dans notre métier, en dehors de certains moments forts que l'on peut vivre avec nos élèves, où l'on se sent transportés.

Les journées de l'UDA, Université D'Automne du Snuipp en sont un.

300 collègues du premier degré réunis autour de conférenciers de talent, enseignants chercheurs du premier degré à l'Université, sociologues, maîtres de conférence en psychologie, didacticiens, formateurs ...

Cette année, pour n'en citer que quelques uns :

- Bernard Lahire : les inégalités sociales vues à hauteur d'enfant

- Véronique Boiron : Penser, parler, comprendre, réfléchir en maternelle : une indispensable culture

- Véronique Royer : Quels enjeux et leviers d'action pour les trajectoires scolaires des filles et des garçons ?

- André Tricot : le numérique au service de l'enseignement à distance les résultats de recherche avant et pendant le confinement.

Et j'en passe. Plus de 20 conférenciers sur 3 jours, avec lesquels on échange au cours et en dehors de leurs interventions.

Mais pas seulement.

On se retrouve à table, autour des repas, composés avec les bons produits de cette région de Port Leucate avec des collègues de toute la France et de certaines écoles à l'étranger . Au cours de cafés, goûters ou apéro pris sur la terrasse avec vue sur la mer durant les petits quart d'heures de pause entre deux conférences que l'on se choisit sur le programme.

Et puis, il y a des conférences qui nous marquent plus que d'autres comme celle de Jean Louis Bianco et Nicolas Cadène de la Vigie de la laïcité, chevilles ouvrières de l'Observatoire de la laïcité, dissous par ce gouvernement qui cherche à im-

poser son interprétation réductrice de la laïcité. C'est 300 personnes dans la salle plénière, debout à applaudir ces deux courageux conférenciers qui savent d'où ils parlent et qui savent nous parler. Un grand moment d'émotion.

Il y eu aussi Laurence de Cock, « le grand témoin », chargée de faire le lien entre les différentes interventions et qui nous a touchés, tous, en nous parlant de « retrouver le chemin de l'émancipation par l'école ». Une collègue qui s'adresse à ses collègues pour parler de ce métier qui nous tient à cœur. Elle aussi a été ovationnée par une salle entière.



Si vous voulez vivre ce grand moment collectif, politique (dans le bon sens du terme) et syndicaliste tourné vers notre métier, ne vous privez pas. C'est chaque année le vendredi, samedi et dimanche au début des vacances de Toussaint. C'est ouvert aux syndiqués et non syndiqués et l'autorisation d'absence est de droit.

Ça fait du bien de se sentir solidaires dans une période où on est dénigrés au plus haut niveau de l'état, où l'on cherche à faire de nous des petits soldats obéissants, où la formation professionnelle est débiliteuse, où l'on ne reconnaît pas notre professionnalisme. Je rappelle que Macron, dans sa dernière allocution a cité de nombreuses professions, sans un mot pour les enseignants. Notre ministre, a également réussi la gymnastique de parler de l'école sans prononcer le mot enseignant.

Se retrouver ensemble autour de talentueux conférenciers qui connaissent et respectent l'école, c'est aussi montrer que ceux qui veulent faire de nous des pions sur leur échiquier, ne nous ont pas encore mis échec et mat.

Nellie TRAN

Revoir les grands moments de l'UDA : https://youtube.com/playlist?list=PLpCoxiXf7a-CVq7fFf_D4b5QQP1yrPfk8 ou bien en tapant directement dans youtube le nom des conférenciers Jean-Louis Bianco et Nicolas Cadène, Bernard Lahire, Luc Abadie ou Laurence de Cock suivi de UDA snuipp 2021.

Début de carrière

Vous démarrez dans le métier et cherchez des documents pour votre classe, des infos sur votre carrière, connaître les dernières actualités ? Rendez-vous sur le site Néo (<http://neo.snuipp.fr/>) ! Vous y trouverez des ressources pour votre classe pour bien démarrer l'année, ainsi qu'une mine de renseignements sur le métier, la carrière et l'école en général.



Pour ne rien manquer de l'actualité, inscrivez-vous vite à notre lettre de diffusion destinée aux débuts de carrière, en nous contactant (snuipp47@snuipp.fr).

Pour vous guider au mieux lors de vos premiers pas dans le métier, le Snuipp-FSU vous offre également des outils spécifiques : clé USB, agenda, publications contenant chacun des informations utiles pour votre quotidien en classe.

N'hésitez pas à venir à notre rencontre et nous les demander lors des journées d'accueil et des permanences tenues dans votre INSPE.

Prise en charge partielle de la mutuelle

L'Etat va prendre en charge 15 euros brut par mois des cotisations de ses fonctionnaires et agent-es à partir du 1er janvier 2022.

L'ensemble des fonctionnaires titulaires et stagiaires, les agent-es contractuel-les de droit public ou de droit privé de l'Etat sont concerné-es. Sont exclu-es de cette prise en charge les agents ou agent-es en disponibilité (sauf disponibilité pour raison de santé). Les retraité-es en sont exclu-es.

Plus d'infos sur <https://47.snuipp.fr/Complementaire-sante>

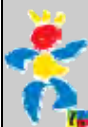


Dans ce numéro :

Brèves	P 2
Édito : Faire front	P 3
Changer de département	P 4
Neuro-sciences	P 5
Pilotage par les évaluations	P 6-7
Éducation prioritaire	P 8-9
Tribune libre	P 10
Défendre l'école uni-es contre l'extrême droite	P 12
VSS sur les lieux de travail	P 13
Retraités-es : Manifestation le 2 / 12	P 14
En encart :	

Bulletin d'adhésion

SNUipp-FSU 47, syndicat de toute la profession



- Plus de 52 % des votes exprimés aux élections professionnelles de décembre 2018
- 4 élu-es sur 7 en commission paritaire
- 5 élu-es sur 10 en comité technique

Singuliers Pluriel

Bulletin trimestriel édité et imprimé par :

Les Unitaires SNUipp 47

169 bis av J. Jaurès 47000 AGEN

05 53 68 01 92

09 65 17 27 48

06 81 64 77 50

Courriel : snu47@snuipp.fr

Site : <http://47.snuipp.fr/>

Prix du Numéro : 1,52 €

Directrice de la Publication :

Sandrine Tastayre

CPPAP n° 0325 S 07212

ISSN n° 1243-7484



Se syndiquer au SNUipp-FSU revient à 5€ par mois en moyenne.

Paiement échelonné jusqu'à dix mensualités selon votre choix.

Crédit d'impôt de 66% du montant de la cotisation syndicale

Actives, actifs et retraités-es, le SNUipp-FSU vous représente et vous défend.

Faire front

En cette période de campagne présidentielle, affirmons nos convictions, nous les enseignant-es. Unissons-nous contre les idées les plus hostiles aux valeurs de la République, à la démocratie et à la tolérance sur nos lieux de travail comme dans le débat public.

Dans une tribune publiée le 9 novembre dans le journal Libération, plusieurs organisations syndicales, Unsa Éducation, SNUipp-FSU, Sud Éducation et CGT Éducation, appellent à la résistance aux idées d'extrême droite.

« Nous sommes convaincu-es que cette résistance aux idées d'extrême droite est bel et bien indissociable des aspirations qui président aux métiers de l'Éducation. Et pour cause : être un-e professionnel-le de l'Éducation, c'est faire sien l'héritage des Lumières, de la Révolution française, des conquêtes républicaines, contre l'obscurantisme et la pensée rétrograde. C'est porter l'histoire de la construction d'une école émancipatrice, des grandes batailles pour la laïcité et contre la mainmise des Églises sur l'enseignement, pour l'extension et la défense du service public ».

Se dotant d'une vision commune comme socle de l'action collective, ils rappellent qu'être un-e professionnel-le de l'Éducation, c'est avoir la conviction que chaque élève a sa place dans notre société. C'est donc œuvrer au quotidien pour la tolérance et, à l'échelle de sa classe, de son établissement, pour que les préjugés anti-sémites, racistes, LGBTI-phobes et sexistes ainsi que toutes les formes de discriminations reculent. C'est d'ailleurs ce qu'exigent de nous les programmes scolaires !

De même, être un-e professionnel-le de l'Éducation, c'est assumer la ferme conviction que notre objectif est bien de former des citoyen-nés éclairé-es, et que la pédagogie, la bienveillance, la construction de la confiance avec les élèves et les familles, l'innovation ne sont pas des gros mots mais bien les leviers d'une école qui permette à toutes et tous de réussir.

Or l'extrême droite représente l'inverse de tout cela. Elle incarne le courant politique issu en droite ligne de l'opposition à la République et à ses valeurs, depuis la Révolution jusqu'à la guerre d'Algérie, en passant par le régime de Vichy.

Les récentes interventions de certains-es de ses représentant-es les plus médiatiques le confirment, même si plusieurs années de tentative de « dédiabolisation » ont pu le faire oublier. Elle représente le courant le plus hostile au syndicalisme, à la démocratie sociale, aux acquis du mouvement ouvrier.

Elle est hostile à l'immigration, au féminisme, aux droits des personnes LGBTQIA

+ ; dans le champ de l'Éducation, elle s'est illustrée ces dernières années par son opposition à toutes les politiques visant à promouvoir l'égalité. Plus généralement, on ne compte plus le nombre de personnalités d'extrême droite condamnées par la justice pour provocation à la haine raciale.

Enfin, elle est vent debout contre ce qu'elle appelle le « pédagogisme », revendique un retour à l'école de l'estrade et des punitions, porte dans la société une vision décliniste et rétrograde de l'école, dans laquelle les enseignant-es seraient au fond les idiots-e-s utiles d'une menace sourde sur le destin de la France. Elle porte la lourde responsabilité de la désignation des enseignant-es comme bouc émissaire des colères identitaires.

Cette tribune a pour objectif de nous inciter à nous opposer, en tant que professionnels de l'Éducation Nationale aux idées prêchées par ces mouvements politiques. « Nous, responsables syndicaux-ales de plusieurs organisations de l'Éducation nationale⁽¹⁾, les personnels ont un rôle à jouer, particulièrement en cette période de campagne pré-électorale. Nous appelons donc solennellement les personnels de l'Éducation nationale à faire front contre la montée de l'extrême droite et ses idées, sur nos lieux de travail comme dans le débat public. »

Ils rappellent que l'extrême droite ne condamne jamais l'insuffisance des moyens attribués à l'Éducation. Jamais l'extrême droite ne parle des vraies difficultés des personnels qui ont vu leurs conditions de travail se dégrader. Jamais l'extrême droite ne porte un regard critique sur les inégalités scolaires et sociales des élèves qui n'ont cessé de se renforcer. Au contraire, elle instrumentalise les craintes pour dénigrer l'école et ses personnels ou pour imposer des mesures de préférence nationale au sein du service d'Éducation. Elle fait de l'école un prétexte pour imposer sa vision xénophobe et sécuritaire de la société.

N'ayons pas peur de dire la vérité, s'il n'est pas difficile d'imaginer ce que deviendrait l'école si l'extrême droite prenait les rênes du pouvoir, rien ne nous est plus insoutenable !

⁽¹⁾ voir tribune intersyndicale page 12

Le secrétariat du SNUipp47 :
Guillaume Arruat, Mathieu Couderc, Jacinthe Fischer, Philippe Guillem, Audrey Paillé, Christophe Portier, Sylvie Salmoiraghi, Jean-Claude Soret, Sandrine Tastayre.

Changer de département

Les opérations de « mobilité » sont maintenant réglementées par des « LDG » : lignes directrices de gestion. Le ministère a souhaité modifier le contenu des LDG mobilités avant qu'elles n'arrivent à leur terme. Plusieurs points évoluent mais l'objectif principal est d'appliquer une des recommandations du Grenelle de l'éducation qui consiste à organiser un mouvement national sur postes à profils : les informaticiens du ministère appellent cela le « mouvement POP ».

Les principaux changements pour cette année

Suppression des bonifications pour parents isolés : suite à une décision du conseil d'Etat, le ministère retire du barème ce dispositif, tout en assurant avoir « un regard particulier » sur les situations des parents isolés. Pour le SNUipp-FSU, cette mesure inacceptable sera particulièrement subie par les femmes.

Interdiction faite aux PES de participer aux exeat/ineat : Même si la réglementation ne les autorisait pas en théorie à demander un changement de département, certain-es DASEN le permettait tout de même pour équilibrer leur calibrage. Cette année, la note de service interdit formellement la participation des PES aux exeat/ineat : cela rogne un peu plus certains acquis locaux obtenus dans le cadre du paritarisme.

DROM : une bonification est créée pour la Guyane : « A compter de la rentrée scolaire 2024, les enseignants affectés en Guyane depuis au moins 5 ans suite à une mobilité, et comptabilisant au moins deux années de services effectifs et continus sur un poste dit « isolé » se verront attribuer une bonification de 90 points sur tous les vœux exprimés dès le mouvement interdépartemental 2024. » Pour le SNUipp-FSU, cette bonification est insuffisante et ne règlera en rien les problèmes d'attractivité de ce département.

Rapprochement de conjoint-e : la résidence professionnelle du-de la conjoint-e s'entend comme tout lieu dans lequel le-la conjoint-e est contraint d'exercer son activité professionnelle : siège de l'entreprise du-de la conjoint-e, succursales. Mais le ministère refuse de prendre en compte le lieu d'exercice en télétravail.

Contrats locaux d'accompagnement (CLA) : l'exercice continu pendant 3 ans dans des écoles en CLA (contractualisation expérimentée dans les académies d'Aix-Marseille, Lille et Nantes) permet de bénéficier d'une majoration de 27 points. Pour le SNUipp-FSU, il n'est pas possible qu'une expérimentation, qui ne relève pas réglementairement de l'éducation prioritaire, donne lieu à une bonification.

Handicap : les LDG précisent désormais que « les agents, leur conjoint (marié, pacsé ou concubin avec enfant) bénéficiaire de l'obligation d'emploi, ou leur enfant à charge, âgé de moins de 20 ans le 31 août, handicapé ou dans une situation médicale grave, peuvent prétendre à cette priorité de mutation »

Mouvement « POP »

Il s'agit d'une modification majeure apportée à la mobilité : en parallèle du mouvement interdépartemental habituel, 243 postes, au plan national, ont été profilés et ouverts à candidature à l'ensemble des PE.



- Un appel à candidature a eu lieu à partir de fiche de poste disponible via l'application « Colibris » accessible depuis I-prof et Siam.

- Puis une commission présidée par le-la DASEN s'entretiendra avec les candidat-es aux postes de chaque département concerné.

- L'agent-e choisi-e par le-la DASEN sera affecté-e sur ce poste au 1er septembre suivant, et obtiendra le bénéfice de la mutation par ineat/exeat "automatiques" dans le département.

- L'agent-e aura alors l'obligation d'occuper ce poste sur une durée minimale de 3 ans, à l'issue de laquelle il-elle bénéficiera d'une majoration de 27 points sur tous vœux pour les permutations ou de la possibilité de réintégrer son département d'origine s'il ou elle ne souhaite pas rester dans le département obtenu.

- Les postes non pourvus seront reversés dans le mouvement intradépartemental, les DASEN choisissant de conserver le profilage ou de l'attribuer au barème.

Le point de vue du SNUipp-FSU

Le SNUipp a dénoncé cette attaque frontale. En l'absence de bilan complet des LDG mobilité, cette évolution est clairement guidée par une volonté idéologique de casser le cadre collectif des règles de gestion.

Ce nouveau mouvement national sur postes à profil n'améliorera pas le taux de satisfaction déjà très bas dans le 1er degré, il risque en plus d'accentuer les déséquilibres entre les départements attractifs et non attractifs. Mais encore, en réduisant de facto le nombre de postes vacants, ce dispositif impactera négativement les mouvements intradépartementaux. Cela rappelle le fiasco qu'a représenté l'expérimentation ECLAIR, abandonnée au bout d'un an.

Étant posée comme première étape, cette modalité supplémentaire aura une conséquence sur le calibrage départemental (balance définie dans la plus grande opacité entre le nombre d'entrées dans le département et le nombre de sorties). Dans ces conditions, elle ne fera que réduire les possibilités de sorties par permutations informatiques des départements peu demandés, y compris pour les détenteurs-trices de priorités légales.

De fait, certain-es collègues bénéficiant de priorités légales pourraient se voir empêchés de partir. De plus, les priorités légales sont reléguées au rôle de discriminants puisqu'elles ne seront utilisées que pour départager des candidat-es aux « valeurs professionnelles » équivalentes.



Suivi syndical des demandes de permutation

Pensez à renseigner la fiche syndicale de contrôle sur : <https://e-permutations.snuipp.fr/47>

Neuro-sciences et pédagogie : de quoi parle-t-on vraiment ?

Il n'a échappé à personne que le ministre Blanquer cherche à tout pris à mettre en avant les neuro-sciences comme justification de sa politique. Pourquoi ? Évidemment pour casser les réflexions pédagogiques qui prennent en compte les éléments socio-culturels, l'influence des interactions du groupe dans les apprentissages et surtout l'expérience des enseignant-es.

Pour ceci plusieurs outils :

- d'abord des fonds sans aucune comparaison avec ceux alloués à la pédagogie : le projet européen qui cherche à modéliser le cerveau humain coûte des millions d'€, c'est l'arrière-plan biomédical ;

- certains neuro-scientifiques dévoué-es corps et âmes à ce ministre et le premier d'entre eux Stanislas Dehaene, spécialiste en dire une chose et son contraire. Le problème, c'est qu'il n'a pas beaucoup de résultats concrets, pas de pistes pédagogiques, donc il recycle des idées (ex : de la meta-cognition). Cet homme providentiel qui vient sauver l'école a une implication avec l'agenda du ministre qui ne peut pas être un hasard. (voir en bas de page les dates de ses publications) ;

- une profusion de publications qui tendent à donner des neuro-sciences une image de révolution pour des domaines divers et variés ;

- le Conseil Supérieur de l'Éducation : un noyau de chercheur-es connivent-es et coopté-es, très restreint qui a pour rôle la conception de la doctrine pédago-ministérielle pour la formation des enseignant-es

- des classements comparatifs (par exemple les évaluations nationales) qui entraînent des stratégies d'adaptation de l'enseignement pour réussir des tests, car les statistiques sont pistées à l'extérieur et utilisées aussi en interne pour évaluer les collègues et les équipes.

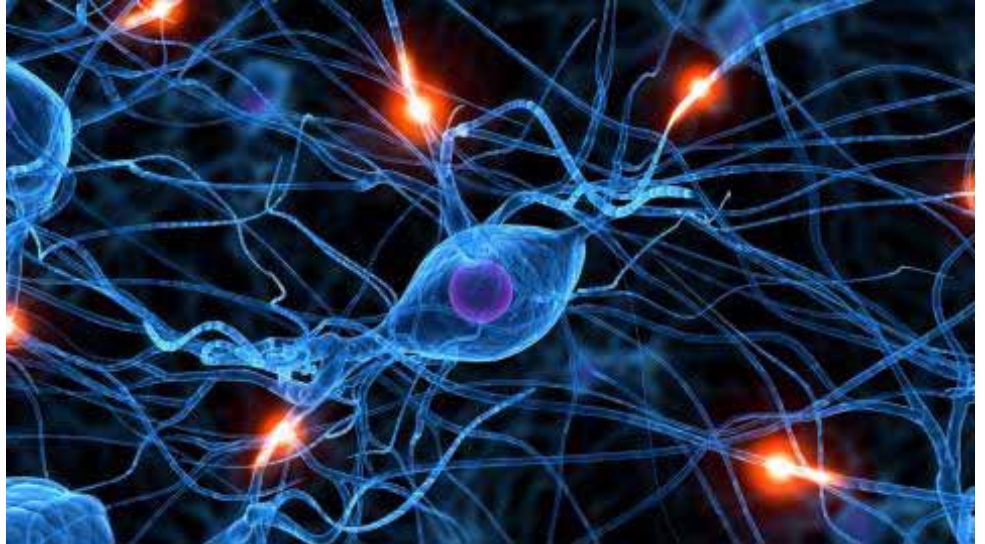
Et pourtant la justification des prescriptions n'a aucun fondement, aucune preuve d'efficacité

En effet plus de 95 % des résultats observés en laboratoire ne sont pas répliqués sur un-e vrai-e élève, dans une vraie classe, avec un-e vrai-e enseignant-e.

Non vous ne rêvez pas, tous les trucs et bidules qu'on vous demande de mettre en place à grand renfort de conférences pédagogiques, de constellations et autre petit livre orange sont basées sur du vent.

Et d'ailleurs la généralisation de statistiques issues pourtant d'échantillons trop peu représentatifs en nombre et en variété est dénoncée par beaucoup de chercheurs et chercheuses en neuro-sciences. Mais ces remarques ne sont pas vendeuses, donc elles sont occultées.

Ce n'est pas une évolution fine, ce sont des blocs de neurones et c'est l'étude de l'activité sanguine générée par l'activité du cerveau. Ces données vont être traitées comme des



nombre, des statistiques, or ce n'est pas du fait, c'est du construit. En revanche, c'est sûr que les images sont très belles, mais ce ne sont pas des preuves d'efficacité en pédagogie.

Alors quel est le projet ?

Eh bien de pouvoir affirmer : L'EN c'est nul et c'est votre faute les instits vous êtes nul-les, y'a qu'à regarder PISA. Heureusement la recherche translationnelle va aider : la science va éclairer la pédagogie. Et puis il faut évacuer les idées reçues parce que vous êtes un peu des « avant la science », un peu des ignares, on va vous apprendre votre nouveau métier : C'est le cerveau qui apprend, pas l'élève, pas l'enfant.

Enseigner devient une science. Mais aussi c'est aussi un monde merveilleux à découvrir donc il n'y a pas encore de preuves. C'est là qu'on pourrait répondre avec l'exemple de la saignée : la faculté savait et les praticiens de base ne comprenaient rien. Donc il fallait faire des saignées.

Or nous pensons qu'une société qui ne fonctionnerait qu'avec des savoirs scientifiques et pas de savoirs de l'expérience, de la pratique serait en danger de subir un coup de force. Notre métier repose sur la liberté pédagogique avec une validation du respect des programmes a posteriori, dont les bases ont été posées par Ferdinand Buisson :

- Liberté d'édition
- Liberté de choix pédagogique
- Liberté d'utilisation des outils

Or, clairement, c'est ce que veut casser Blanquer et ses allié-es. Ne nous laissons pas faire. Collectivement, nous avons des connaissances, des savoirs, des techniques. Les ébloui-es de la dernière mode ou les volontaires de leur propre ascension professionnelle n'ont pas à nous faire sentir en infériorité, ce serait plutôt l'inverse. Comptez sur la FSU pour continuer à alimenter le débat pédagogique.

Sandrine Tastayre

Bibliographie Dehaene, extrait :

- la science au service de l'école 2020
- l'école éclairée par la science : 2021
- les neurones de la lecture 2007, voir notamment p 290

Pilotage par les évaluations nationales en imposant contenus et pratiques d'enseignements

Formation à public désigné

Le plan de formation départemental qui n'en a plus que le nom depuis déjà plusieurs années, égraine les stages à public désigné.

C'était déjà le cas lorsqu'on était affecté sur des missions particulières : direction, occitan, PEMF, référents,... mais cette année des collègues de GS, CP et CE1 ont eu la surprise de recevoir un ordre de mission pour une journée de formation pour analyser les résultats des évaluations nationales de leurs élèves.

Dans son dossier de rentrée, le ministre avait en effet rappelé l'objectif « à l'issue des passations, les professeurs pourront examiner ces résultats et réfléchir aux pratiques de classe favorisant une meilleure acquisition des compétences appréciées par ces évaluations. » : le resserrement des contenus se poursuit donc !

Dans le Lot-et-Garonne, 2 groupes de 15 pour les circonscriptions d'Agen 1, Agen 2, Marmande, Nérac, Sainte Livrade et Ville-neuve, et 1 groupe de 15 pour Agen 3.

On nous avait pourtant promis, juré (presque craché) que jamais au grand jamais ces évaluations ne serviraient à classer les écoles et encore moins à préjuger du travail des enseignant-es. Et bien on y est !

Alors comment et pourquoi ces écoles et ces collègues ont été ciblées cette année ? Les IEN ont choisi des cohortes « à besoins », qui leur semblaient « fragiles au regard des évaluations ». En langage plus franc on pourrait entendre : Parce que les résultats aux évaluations nationales étaient parmi les plus faibles de leur secteur.

Mais quand on demande à l'IEN d'Agen 1 sur quels critères nous nous retrouvons convoqué-es, le discours est bien différent. Si le masque tombe (littéralement, dans l'agacement de la réponse), la langue de bois reste de mise : « Il s'agit de donner du temps pour la liaison cycle 1/cycle 2. Nous avons choisi des collègues qui avaient été constellés l'année dernière et nous avons tenu compte des effectifs des écoles pour faire des groupes de 15. », et puis de toute façon, « le fonctionnaire est là pour fonctionner », l'argument ultime quand on n'en a pas qui tiennent la route !

« On nous a demandé de mettre en place ces formations, nous l'avons fait et nous faisons du mieux que nous pouvons pour le remplacement. » Et effectivement toutes les participantes n'ont pas été remplacées !

L'objectif de l'administration est de faire passer l'ensemble des collègues de GS, CP et CE1 par cette « formation-tentative de formatage » dans les années à venir.

Le ministre Blanquer a développé l'essentiel de la politique éducative qu'il a menée depuis 4 ans dans son livre "L'école de demain".

Nombre de mesures en témoignent, resserrement sur les apprentissages fondamentaux, promotion de l'individualisation des parcours et des apprentissages, pilotage par les évaluations des pratiques enseignantes toujours plus prescrites et sous contrôle.

Pour y parvenir le ministre impose deux types d'outils : les évaluations nationales d'une part, et les guides et vademecums d'autre part. Et pour asséner sa bonne parole aux enseignant-es : les constellations dans un premier temps, puis les stages d'analyses des résultats des évaluations nationales.

Les évaluations nationales standardisées sont imposées depuis quatre ans à tous les élèves de CP et de CE1, malgré critiques et oppositions de la profession, et d'une bonne partie de la recherche et des mouvements pédagogiques. Et le fait que, selon la DEPP ⁽¹⁾, 78 % des PE n'y trouvent que la confirmation de difficultés déjà repérées n'y change rien.

Ces évaluations nationales engendrent l'abandon des évaluations élaborées par les enseignant-es et articulées aux progressions et aux pratiques de classe : elles ont donc aussi pour objectif d'empêcher les collègues d'exercer leur professionnalité...

Tout comme imposer des formations sur les « fondamentaux » et des « protocoles » avec des guides de toutes les couleurs, dits « de référence », a pour dessein de dessaisir les enseignants de leur métier. Pas moins de 14 guides et vademecum ont été pondus,

ce qui témoigne de l'obsession du resserrement sur les dits fondamentaux du ministre. À la différence des documents d'accompagnement des programmes précédents, les auteurs des guides sont anonymes et les guides donnent, non pas à réfléchir sur sa pratique de classe, mais indiquent « la bonne pratique ».

Le sinistre Blanquer mentionne par ailleurs dans sa circulaire de rentrée 2021 que l'ensemble des guides sera dorénavant distribué aux PES, érigeant ainsi en textes quasi-officiels ses guides et vademecums, qui rompent pourtant avec les programmes et les consensus scientifiques sur les questions qu'ils traitent. Pourtant les seuls textes officiels qui s'imposent à tou-tes sont les programmes. Et c'est bien sur cet argument

juridique que la résistance des enseignant-es au « tout Blanquer » ne cédera pas aux pressions de l'administration.

Regardons de plus près comment sont conçues ces « formations ».

On nous présente cela comme du temps pour enfin pouvoir travailler ensemble, pour pouvoir échanger sur nos pratiques, pour trouver des solutions ensemble.

Piégeux hein ?! Qui va dire « Je n'ai pas besoin de temps pour réfléchir à ma pratique de classe ? » Cette démarche va forcément trouver de l'écho auprès de la profession qui est en demande de temps pour la réflexion en équipe.

Et puis comme ils ne sont pas tout à fait inconscients de la grogne des enseignant-es à l'encontre de ces évaluations et des injonctions ministérielles, un déroulement bien pervers se met en place :

- 1 - Laisser aux stagiaires quelques minutes pour se défouler, aller dans leur sens, puis leur demander d'être constructifs,
- 2 - Présenter les exercices les plus controversés pour leur démontrer qu'ils n'avaient pas bien compris les enjeux, abreuvez-les de statistiques et références théoriques,
- 3 - Demander de lister les compétences nationales

les moins bien réussies dans notre école pour donner l'impression d'être dans une démarche participative,

- 4 - Demander comment améliorer nos pratiques sur ces compétences et, là mettre en avant l'objectif de la journée, bien expliquer quelles sont les bonnes pratiques qui sont toutes répertoriées dans les guides et vademecums du ministère et qui seraient la seule et unique façon de bien travailler en classe.

Dans une formation agenaise, la journée a donc commencé par la question : qu'avez-vous à dire sur les évaluations ?

- Elles arrivent trop tôt dans l'année.
- Cela n'a pas de sens.
- Les enfants sont en souffrance.
- Les enseignant-es aussi.

(Suite page 7)

Pourtant les seuls textes officiels qui s'imposent à tou-tes sont les programmes

(Suite de la page 6)

- C'est un choc pour les élèves.
- Quel intérêt pour les enfants allophones ?
- C'est une machine, c'est un bulldozer.
- C'est chronophage.
- Le minutage est à mourir de rire tellement il est loin de la réalité.
- Cela inquiète les parents.
- Ce n'est pas cela qui nous permet de construire nos programmations et d'aider nos élèves à progresser.
- Il n'est pas question de bachoter des exercices avec nos élèves pour réussir les évaluations.

Ponctué par des « on vous comprend », « on est bien d'accord avec vous », « nous sommes des collègues », « quand nous étions en classe... » de la part des formateurs.

Et quand on leur demande ce qu'il va être fait de nos remarques, si des remontées sont prévues, ils nous répondent qu'un compte-rendu sera fait auprès de l'IEN mais qu'après ils ne savent pas.

Les stagiaires de répondre : « Chaque année on remplit des questionnaires mais il y a toujours les mêmes exercices incohérents, donc on finit par ne plus répondre. C'est décourageant ! »

Nous ne sommes pas de simples exécutant·es

Après une telle salve de critiques, on aurait pu imaginer qu'on nous demanderait ce que nous voudrions à la place. Que nenni ! Quand ces quelques minutes de défouloir sont passées, les formateurs sifflent la fin de la récréation en expliquant que « si tout le monde y met du sien la journée pourra être un moment intéressant ».

Et ils égrainent le message qu'ils sont venus faire passer, nous rappellent les objectifs de ces évaluations, qui sont les fondamentaux pour les étourdis qui auraient vécu sur une autre planète ces dernières années.

A grand renfort de courbes de résultats nationaux, ils tentent de nous démontrer que le problème c'est la compréhension et que la solution en français c'est..., c'est le décodage bien sûr, et la fluence. La fluence semble devenue la nouvelle panacée de la pédagogie de la lecture au risque de se substituer à tout enseignement de la compréhension.

Ils font même appel aux neurosciences pour justifier l'intérêt de la fameuse bande numérique non graduée.

Mais les livrets multicolores du ministre n'ont pas eu de succès auprès des collègues.

Et pour avoir un réel débat de fond il aurait fallu accepter d'analyser les

idéologies qui motivent de telles propositions pédagogiques. Car le fond du problème est bien là !

Et si les rédacteurs de ces évaluations et vademecums arrivent à nous empêcher de penser, ils auront gagné ! Nous devons continuer à réfléchir à ce que nous faisons et à pourquoi nous le faisons !

Des évaluations nationales mieux conçues pourraient avoir un intérêt à condition de rester un outil, mais pas si elles deviennent l'alpha et l'oméga des savoirs à enseigner.

Nous sommes des professionnels, notre métier consiste à construire les situations d'apprentissage les mieux adaptées à notre contexte de classe pour enseigner les programmes. Nous ne sommes pas de simples exécutant·es, nous avons aussi des valeurs à défendre. Et ce n'est pas parce que nous sommes fonctionnaires que nous ne pouvons pas donner notre avis.

Alors bien sûr que les collègues sont preneurs de temps pour partager sur leurs pratiques et leurs difficultés, mais imposer l'angle des résultats des évaluations nationales n'est pas ce qui nous permettra de mieux travailler.

Nous n'attendons pas la convocation de l'administration ni pour travailler sur des outils communs dans nos écoles, ni pour réfléchir à nos pratiques de classe.



Et l'administration, elle propose quoi pour aider les élèves et les équipes à mieux travailler ?

- Des RASED complets ?
- Des effectifs réduits dans toutes les classes ?
- Des formations qui répondent réellement aux besoins et demandes de la profession ?

Mylène Denizot
Jacinthe Ficher

⁽¹⁾ La Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) est à la fois une direction du ministère en charge de l'Éducation nationale et le service statistique ministériel en charge des statistiques sur l'éducation.

Le fonctionnaire fonctionne

Une assertion bien souvent agitée quand on est en perte d'argument !

Les enseignantes :...ont le droit d'avoir un avis sur leur métier, sur leurs pratiques. La liberté pédagogique est inscrite dans la loi. Les seules obligations que nous avons sont dans les programmes officiels, pas dans les guides ou lubies d'un ministre qui joue à la marelle pour nous faire croire qu'il est proche du terrain.

Les CPC :...peuvent aussi résister à l'autoritarisme Blanquer. Certains et certaines le font avec le soutien du SNUipp-FSU.

*Les IEN :...assument ? Mais ils assument quoi ?
De noyer les collègues sous les injonctions ministérielles ou plus locales ?
D'être le rouage au plus du terrain de cette machine à broyer les enseignant·es et le système scolaire ?*

Nous sommes toutes et tous des fonctionnaires, mais nous ne sommes pas des robots, nous avons un cerveau !

Éducation prioritaire : où en est-on ?

Objectif initial

« Subordonner l'augmentation des moyens à leur rendement escompté en terme de démocratisation de la formation scolaire » 1981

Près de 40 ans d'EP en France n'ont pas permis de réduire les inégalités sociales et territoriales, ni d'éviter qu'elles ne s'accroissent depuis le début du siècle (CNESCO 2016)

Est-ce que c'est un constat décevant en EP ou aussi un constat de l'aggravation des inégalités et de la ségrégation scolaire (assouplissement de la carte scolaire, stratégies familiales ?)

Premier paradoxe

Les apprentissages en EP subissent une forte prescription de transformations curriculaires et pédagogiques : une mode chasse l'autre, mais l'EN construit, par le manque de formation initiale et continue, un déficit majeur de connaissances et de pilotage.

– Le manque de moyens entraîne des modalités de mise en œuvre insuffisantes. Exemples des classes dédoublées qui entraînent des effectifs trop élevés dans les autres classes.

– La logique d'innovation n'est pas tournée vers la démocratisation des savoirs. « Vous êtes le plus près des problèmes donc les plus à même de savoir ce qu'il faut faire ». Ce discours est très discutable car il induit de la

pédagogie invisible et des attendus scolaires non explicites (cf travaux de Bourdieu, Bernstein). Les enseignant-es ne sont pas assez outillé-es pour en tenir compte et donc la pédagogie mise à l'œuvre peut produire une division sociale du travail entre élèves ; certains projets sont toujours vers la maîtrise de la langue au détriment de la culture scientifique. On constate une hypertrophie de projets poétiques et narratifs au détriment du descriptif et informatifs qui sont pourtant la clé de la sélection au secondaire ; hypertrophie des projets culturels plutôt que scientifiques et technologiques

– La pédagogie promue par le MEN consiste le plus souvent en des tâches morcelées dont la réussite n'est pas facteur d'activité intellectuelle, sans que les enseignant-es en soient forcément conscient-es, puisque c'est la méthode à la mode. Et donc, encore une fois, ce sont les élèves qui ont d'autres sources de savoirs par la famille ou le milieu culturel, qui voient augmenter leur capital de réussite alors que les autres, pour autant qu'ils se démènent à réussir, sont cantonné-es à des domaines qui les excluront, de fait, de l'ascenseur scolaire.

Second paradoxe

En EP les catégories d'écoles et établissements sont ciblées selon des critères sociaux mais on constate, de fait, un oubli de la préoccupation sociologique dans les actions et projets représentatifs de

l'EP : le mantra c'est rendre visible auprès du collectif, ce qui aboutit, selon l'aveu même de certain-es élu-es à « ne pas financer quelque chose qui n'est pas inaugurable ».

Et maintenant, que va-t-il se passer ?

Le gouvernement cherche à casser l'EP. Comment ?

D'abord stigmatiser l'EP : ça coûte cher, les résultats ne sont pas bons, les enseignant-es ne sont pas assez motivé-es.

S'ouvrir à d'autres territoires, comme si on était obnubilés par l'EP. Le problème de l'EP, c'est les clans, les gangs et l'islamisation donc pas la discrimination sociale (Zeimour and co) ; promouvoir la France périphérique par les discours (éviter une remontée au créneau des Gilets Jaunes ?).

Ensuite déconnecter le champ des actions prioritaires de l'EN des réalités socio-éducatives ; créer d'autres labels :

– Les TER : Territoires Éducatifs Ruraux (l'académie de Bordeaux expérimentale). Or, les territoires ruraux en général n'ont pas de problèmes sociaux d'entrée dans les apprentissages avec des populations ségréguées, paupérisées comme en REP ; c'est d'autres problèmes de mobilité ou d'ouverture au monde qui peuvent pénaliser les élèves.

– La cité éducative : une troïka pré-

(Suite page 9)

Note de lecture

L'activité des professeur-es des écoles à l'épreuve du Covid-19/ Chantier travail du Snuipp-FSU : Cécile Berterreix, Cécile Brunon et al. ; Éditions Syllepse, 2021. 10€.



Introduit par Franck Brock, lequel brosse avec pertinence cette période dans laquelle vous allez retrouver votre propre expérience de faire la classe sans la classe, cet ouvrage a été nourri par des questionnaires en ligne (par l'intermédiaire entre autre du Snuipp-FSU) dont la méthodologie est présentée par Christine Félix et Pierre-Alain Filippi, puis par les « consignes au sosie » menées par Frédéric Grimaud, et se termine par la réflexion « comment doit être l'école d'après ? ».

La première partie fait un constat accablant des rodомontades du ministre « nous sommes prêts ! » et des consignes ineptes ou inexistantes de la hiérarchie, mais malgré cela, les enseignant-es ont saisi à bras le corps leurs nouvelles conditions d'exer-

cice. Ils-elles ont pallié l'angoisse de vivre une situation inédite, par leur professionnalisme, leur propre matériel, et parfois au risque de leur propre santé, en tâtonnant souvent, en inventant constamment, en s'adaptant la plupart du temps et en maudissant aussi les pauvres outils institutionnels mis à leur disposition, ainsi que les manques de la formation continue.

Une deuxième partie, étudie les conditions d'utilisation de la vidéo. Celle-ci a prouvé la plasticité des enseignant-es à s'interroger malgré la solitude d'exercice du métier, avec quelques constats réjouissants : « Lire un album, avec l'intention que les enfants fassent des apprentissages, c'est un métier. ». « Le fait de pouvoir questionner le sens de ce que l'on donne à

(Suite de la page 8)

fecture -DASEN- élu·e local·e sans aucune transparence de gestion qui aboutit à une grande opacité des décisions de projets en cité éducative. L'architecture générale c'est un COPIL - un chef de file (chef d'établissement) - un chef de projet opérationnel.

Multiplier les interventions décisionnelles permet de brouiller l'analyse des responsabilités. Ce n'est pas innocent. Si les enseignant·es sont confronté·es à un seul supérieur, le collectif peut engager un rapport de force. C'est plus difficile quand c'est diffus et surtout quand les membres de ces comités de pilotage sont avec nous, à l'intérieur de nos écoles, nos établissements (collègues « à profil », formateurs·trices dont on a détourné le métier en les transformant parfois en prescripteur·trices de l'orthodoxie, etc).

– Créer des postes à profil : mais la vraie question c'est quel est le nombre de candidat·es par rapport au nombre de postes ? (on peut voir par exemple le peu d'attractivité de certains postes de REP au mouvement dans le Lot-et-Garonne ou ailleurs).

D'autre part, le profilage ne sert pas qu'à choisir mais aussi à exclure celles et ceux qu'on veut dégager. Et à créer une dépendance envers le ou la supérieur·e hiérarchique. Et d'ailleurs, gare à celles et ceux dont les élèves ne « réussiront » pas aux évaluations. N'oubliez pas que ces postes peuvent être retirés.

Le SNUipp-FSU, avec la FSU alerte sur les dangers de cette politique, notamment sur la stigmatisation, la mise à l'écart et l'assujettissement des populations, des élèves, des enseignant·es et des pédagogies pour dérouler une vision individualiste du parcours scolaire et social, méprisant notre savoir professionnel et les résultats des recherches socio-cognitives.

Sandrine Tastayre

À quoi sert un label « Cité éducative » ?

Un REP+ est obligatoire pour avoir une cité éducative. Mais l'école n'est qu'un partenaire au milieu des autres.

Demande de CPE, de moyens humains pour des actions sur la lecture, par exemple, etc, cela n'est pas possible par le label Cité éducative mais les actions sont plutôt liées au tissu associatif, donc après l'école.

Le label ne déclenche donc pas monts et merveilles. Il n'y a que 30 000 € à attribuer via le collège. On est loin du « ruissellement » de moyens. En revanche on signe la subrogation de l'EN au clientélisme et aux politiques locales, bien loin des idéaux de « donner plus à ceux qui ont le moins ».

Un pognon de dingue ?

– La politique d'excellence, élargissement du recrutement des élites (partenariat ZEP-science po, internats d'excellence, etc) : à Sciences-po le recrutement est payant et concerne moins d'un sur 1500 élèves de ZEP !

– 1 élève de REP coûte à l'état environ 1,33 de plus qu'un élève hors-REP.

– La crise du remplacement en REP entraîne des semaines de vacances, et bien sûr cela empêche la réussite. La FCPE a établi un calcul dans le 93 : 1 année perdue sur l'ensemble d'une scolarité ! Avoir au moins un·e enseignant·e par classe, c'est pourtant le minimum qu'on pourrait attendre de la France en 2021, non ?

– La comparaison du coût par élèves est loin de faire la preuve que l'EP est beaucoup plus chère mais cela renvoie à une logique de comparaison pour alimenter les rancœurs. Créer des affrontements entre élèves dégradera encore la situation des élèves de REP car les perdant·e de cet amalgame, ce sont toujours celles et ceux qui perdent le plus en rapport de classe.



ce que l'on fait, participe du développement professionnel, ... source de plaisir ».

Les nouveaux questionnements pourraient paraître futiles dans une situation de classe : comment vais-je m'habiller pour la vidéo ? Qu'est-ce que je filme dans mon intérieur ? Est-ce que je garde mes lunettes ?, concourent à s'interroger en permanence sur comment faire du mieux possible son métier.

Le constat final, présenté par Claude Gautheron, vient souligner qu'il serait dommageable de perdre tant d'ingéniosité mise en œuvre pour éviter de laisser des élèves sur le côté, mais que cette ingéniosité ne peut pas beaucoup sans un « plan d'urgence pour l'école ».

Ce livre devrait devenir une mémoire de notre métier, le portrait d'une génération de professeur·es qui a su porter à bout de bras l'école de la république. Il témoignera que cette période si difficile a prouvé que le sérieux et le professionnalisme seront toujours profitables à « l'école d'après ».

Sachez pour terminer que les auteur·es aimeraient que ce livre dépasse les ventes du dernier de M. Blanquer (620 exemplaires fin octobre, à battre !).

Michel Tran



Parlez-vous le Franglish ?

Celui du «New Management» Made in Macronie Ó bien sûr.

Ce mois-ci: le ghosting.

C'est la faculté qu'ont les personnes à ne pas répondre aux questions écrites ou téléphoniques, à disparaître de la circulation dès qu'il y a un problème.

C'est ce qu'ont pu expérimenter certains-es d'entre nous lors du premier confinement, confronté-es au soudain mutisme de certains inspecteurs et de leurs équipes de circonscription : perdus de vue durant 7 semaines !

Pourtant, alors que viennent de se dérouler les élections de délégué-es de parents, « moment important de démocratie » comme me l'avait rappelé la DSDEN, le ghosting, c'est ce qu'expérimentent actuellement les parents de Pujols ou de Puymirol lorsqu'ils demandent l'ouverture d'une classe. Leurs lettres ne reçoivent pas de réponse, ou alors un adjoint se contente de les appeler pour leur en relire le contenu, au cas où ils souffriraient d'une perte de mémoire. Ils ne sont pas reçus malgré les demandes d'audiences. Ils peuvent battre le pavé rue Goumy, les seuls fonctionnaires qui se déplacent, ce

sont les Renseignements Généraux.

Bref, le fantôme de l'Inspection Académique ne chante plus, il se cache, il se tait, il laisse les enfants et leurs enseignants se dépatouiller à 30 ou plus par classe en cette période de pandémie. Cela ne l'empêchera quand même pas de toucher sa prime de fin d'année de 50 000 euros. Cela n'empêchera pas Blanquer de rendre au budget de l'État 75 000 000 d'euros en 2021 (oui, millions!), après 212 000 000 d'euros en 2020 et les 200 000 000 d'euros de 2018. Le fantôme ministériel sait gérer sa cassette en silence.

Nous, au syndicat, nous ne pratiquons pas le ghosting, nous portons et continuerons à porter haut et fort votre parole, à réclamer les moyens qui vous sont dus (il y a de l'argent!), pour que les fantômes de la hiérarchie nous entendent et sachent que vous existez toujours et portez le service public de l'école à bout de bras.

Michel Tran

Attaques inacceptables contre l'école et ses personnels



La FSU adresse une lettre ouverte au Président de la République en réaction au dossier du Figaro Magazine sur « l'endoctrinement » des enfants par l'École et aux divers propos d'un ministre, qui perdu toute sa légitimité, sur la « culture woke »⁽¹⁾ et un possible « non-respect des valeurs de la République » par les enseignant-es. Ce dernier alimente ainsi, tel un pompier pyromane, un climat délétère et dangereux dans le débat public et médiatique. Ce développement « d'un discours démagogique, opportuniste, diffamatoire et dangereux pour la cohésion de toute la société à travers les attaques contre l'institution scolaire et ses personnels » est inacceptable.

⁽¹⁾ Terme politique anglo-américain pour décrire un état d'esprit militant et combatif en faveur de la protection des minorités et contre le racisme

Monsieur le Président de la République,

Nous vous adressons cette lettre ouverte en tant que représentant-es de professions gravement mises en cause mais aussi en tant que citoyennes et citoyens choqué-es de voir se développer un discours démagogique, opportuniste, diffamatoire et dangereux pour la cohésion de toute la société à travers les attaques contre l'institution scolaire et ses personnels.

A la suite des propos du ministre de l'Éducation nationale sur la « culture woke » qui aurait gangrené le monde de l'éducation, et les menaces qu'il a énoncées à l'égard d'une partie des personnels qui, selon lui, ne respecteraient pas les valeurs de la République ; après les propos de la ministre de l'Enseignement supérieur sur « l'islamo gauchisme » à l'Université, le dossier du Figaro Magazine a sonné, pour nombre d'enseignantes et enseignants de France comme une nouvelle remise en cause de leur professionnalité. Alors que la grandeur de notre profession a toujours consisté à être capable d'articuler engagement fort et neutralité, dans le respect des programmes, voilà désor-

mais les personnels accusés d'endoctriner leurs élèves. Dans ce dossier, la présidente du conseil supérieur des programmes, qui exerce sa mission auprès du ministre de l'Éducation nationale, abonde dans ce sens en assurant être contrainte de « protéger l'institution scolaire de toutes les modes en vogue dans la société et de la prémunir des idéologies de la déconstruction postcoloniales ou identitaires ».

Elle appelle clairement à surveiller les enseignant-es, ce qui revient à les présumer coupables !

La lutte contre le racisme, contre les stéréotypes de genre, sexistes et LGBTI phobes ne serait-elle plus un objectif de l'éducation mais, dans un curieux retournement de valeurs, une faute ? Nous rappelons ici avec force que le racisme est un délit, que nous enseignons comme tel à nos élèves.

Même si nous reconnaissons la lutte contre le racisme comme une valeur, nous rappelons qu'il s'agit aussi d'un principe juridique.

Par ailleurs, pas un membre du gouvernement ne s'est ému que toute une profession soit publiquement salie et désignée à

la vindicte de celles et ceux qui, aujourd'hui, se cherchent des ennemis. Qu'en est-il du devoir de protection de personnels accusés publiquement de pervertir la société ?

Non, nous n'avons pas baissé les bras sur les valeurs. Oui, nos valeurs sont celles de l'égalité, de la tolérance, de l'émancipation par l'école, ce qui consiste à donner aux élèves les outils pour construire leur propre voie et devenir des citoyennes et citoyens éclairé-es.

Il ne s'agit pas de les formater ni de les endoctriner, mais au contraire de les ouvrir à la complexité du monde et leur donner les outils pour leur permettre d'y trouver leur place. Jamais nous n'accepterons qu'un amalgame soit fait entre l'éducation dans le cadre de valeurs telles que l'antiracisme ou l'inclusion des personnes LGBTI et la manipulation des esprits.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président de la République, en l'expression de mes salutations respectueuses.

*Benoît Teste
Secrétaire Général de la FSU
17/11/2021*

Lors du CSE du 18 novembre, un voeu adressé à Jean-Michel Blanquer condamne " l'absence d'expression publique du Ministre [...] incompréhensible et coupable ". Les organisations FSU, CGT Educ' action, SUD éducation, UNSA-Education rappellent que " les personnels de l'Education nationale sont en droit d'attendre de leur ministre qu'il assure leur protection quand ils sont accusés de pervertir la société. Elles réaffirment avec force que la liberté pédagogique des enseignants est inaliénable ."

C'est bien connu, Molière le clamait déjà dans les Femmes Savantes « Qui veut noyer son chien, l'accuse de la rage, Et service d'autrui n'est pas un héritage. » ⁽¹⁾

Voilà comment l'École Publique est encore une fois diffamée consciencieusement par le Figaro Magazine qui a donné à sa une du numéro sorti 12 novembre dernier le titre plutôt racoleur « École. Comment on endoctrine nos enfants »

Notez que le sous-titre n'est pas moins alléchant : « Antiracisme, idéologie LGBT+, décolonialisme... Enquête sur une dérive bien organisée ».

Par quelle étonnante inversion des valeurs le fait de lutter contre le racisme, de condamner le colonialisme et d'apprendre aux enfants la tolérance devient dans Le Figaro Magazine plus que des accusations, la dénonciation d'un complot soi-disant « bien organisé » !

Les divagations du Figaro Magazine appuyées sur une poignée de témoignages anonymes ne mériteraient pas tant de bruit...

- si elle ne reprenait pas des thèmes lancés par le ministre de l'Éducation Nationale.
- si des membres de l'équipe de JM Blanquer ne participaient pas à ce numéro.
- si des candidats à la future présidence n'entraient pas en campagne avec l'idée que de se retrouver face à l'extrême-droite au second tour, c'était gagner les élections.

D'ailleurs, le ministre de l'INJS ne donne pas tort au Figaro Magazine. En réponse, à la question de la sénatrice socialiste Laurence Rossignol le 17 novembre, il déclare : « L'école transmet des valeurs. Au titre des principes de la république : liberté, égalité, fraternité et on a beaucoup insisté sur la laïcité. Bien entendu la lutte contre le racisme, l'homophobie sont intégrantes de la liberté, l'égalité et la fraternité. Mais il est exact que notre société est traversée par des courants venus de l'extérieur et ceux-ci ont de l'influence dans certains cercles. Et ce n'est pas sans influence sur ce qui se passe dans l'école. Ce serait une erreur de ne pas le voir ». JM Blanquer confirme ainsi son accord avec le dossier du Figaro Magazine.

Mais plutôt que de nous lamenter, observons les faits avec optimisme. En publiant son dossier sur l'enseignement avec sa couverture provocatrice, « Le Figaro magazine » a suscité bien sûr l'indignation de nombre d'enseignant-es et parents d'élèves et surtout de nombreux collectifs qui se font entendre depuis quelque temps. ⁽²⁾

Et pour autant, il ne s'agit pas d'une simple lubie réactionnaire. Non, ce sont des valeurs qui sont défendues !

" Les valeurs que nous enseignons à nos élèves sont inscrites dans les programmes : la liberté, l'égalité, la fraternité, ce qui implique d'éduquer à la tolérance, au refus du racisme, à l'égalité hommes-femmes et garçons-filles, au respect dû à toute personne, étrangers, migrants, réfugiés, au refus de la haine et de la violence, à la paix et contre la guerre » écrit Alain Refalo, professeur des écoles, sur son blog Mediapart. Il ajoute : " Nous ne nous laisserons pas jeter en pâture aux chiens. Nous allons nous battre avec nos armes, la plume, la parole, l'éducation et la non-violence contre tous vos mensonges, vos délires identitaires et vos obsessions nationalistes. Enseignants, il est temps de nous réveiller. La petite musique qui circule en boucle depuis des mois « porte en elle la guerre comme la nuée porte l'orage ».



L'APHG, association des professeurs d'histoire-géographie, est aussi montée au créneau : S'il est trop long de relever ici toutes les approximations et erreurs (du Figaro Magazine), il en est une que les auteurs auraient dû se garder de commettre : désigner à la vindicte publique celles et ceux qui instruisent de leur mieux les élèves de tous âges, insulter celles et ceux qui enseignent dans des conditions extrêmement difficiles, pour propager le savoir et faire reculer l'ignorance. Oui nous devons lutter contre l'obscurantisme, contre l'antisémitisme, contre le racisme, contre le fanatisme, contre la désinformation permanente, contre le harcèlement...

Le Réseau des INSPE dans un communiqué, réagit lui aussi en rappelant que le « socle commun de connaissances, de compétences et de culture », auquel participent les différentes acteur-trices du système éducatif, constitue l'ensemble des connaissances, compétences, valeurs et attitudes nécessaires pour réussir sa scolarité, sa vie d'individu et de futur-e citoyen-ne. De l'école primaire à la fin de la scolarité obligatoire puis au lycée, les élèves acquièrent progressivement les compétences et les connaissances nécessaires à leur émancipation.

Le collectif, semble être alors la solution pour défendre notre École.

Grand témoin de l'Université d'Automne du SNUipp-FSU, Laurence De Cock a proposé des pistes contre les maux qui traversent L'École et les attaques qu'elle subit.

« Subir sans rien faire est plus dangereux que d'essayer avec d'autres ». Il est primordial selon elle, de soigner le collectif : « Il faut réfléchir ensemble, reconstruire le collectif. Mettre à l'épreuve des collectifs de transformation sociale. Il est urgent de sauver ce qui est sauvable dans le collectif. Le néolibéralisme individualise le corps enseignant, le collectif est majeur et prend plusieurs formes : syndicats, collectifs pédagogiques... des lieux où l'on retrouve de la force ensemble ».

Le SNUipp met tout en œuvre pour un syndicalisme qui rassemble. Pour être une force de propositions et d'actions, il a besoin de l'engagement des enseignants.

Adhérez au SNUipp-FSU !

Jacinthe Fischer

⁽¹⁾ Les Femmes savantes, II, 4.

⁽²⁾ Collectif Aggiornamento Histoire-Géo, Collectif Questions de classe (s) - N'Autre école, ICEM Pédagogie Freinet, GFEN, Institut bell hooks/ Paulo Freire, Collectif Pédagogie Solidaire, collectif Lettres vives, collectif SVT Égalité, collectif Enseignant-es Pour La Planète, Cahiers de pédagogie radicale, réseaux des INSPE... pour n'en citer que quelques uns.

Personnels de l'éducation, nous devons rester toutes et tous uni·es contre l'extrême droite !

En 2017, lors de la dernière élection présidentielle, moins de 5% des enseignant·es et des personnels de l'éducation ont voté pour Marine Le Pen. Le monde de l'éducation a jusqu'alors résisté à la percée de l'extrême-droite de ces dernières décennies. Depuis 2017, les médias montent en épingle des enseignant·es engagé·es auprès de Marine Le Pen ou aujourd'hui d'Éric Zemmour. Or on constate qu'il s'agit, et heureusement, d'un phénomène très marginal.

Comment l'expliquer ? En tant que syndicalistes nous avons une connaissance privilégiée de l'institution et de ses personnels. Nous sommes convaincu·es que cette résistance aux idées d'extrême-droite est bel et bien indissociable des aspirations qui président aux métiers de l'éducation.

Et pour cause : être un·e professionnel·le de l'éducation, c'est faire sien l'héritage des Lumières, de la Révolution française, des conquêtes républicaines, contre l'obscurantisme et la pensée rétrograde. C'est porter l'histoire de la construction d'une école émancipatrice, des grandes batailles pour la laïcité et contre la mainmise des églises sur l'enseignement, pour l'extension et la défense du service public.

Être un·e professionnel·le de l'éducation, c'est avoir la conviction que chaque élève a sa place dans notre société. C'est donc œuvrer au quotidien pour la tolérance et, à l'échelle de sa classe, de son établissement, pour que les préjugés antisémites, racistes, LGBTIphobes et sexistes ainsi que toutes les formes de discriminations reculent. C'est d'ailleurs ce qu'exigent de nous les programmes scolaires !

Enfin, être un·e professionnel·le de l'éducation, c'est assumer la ferme conviction que notre objectif est bien de former des citoyen·nes éclairé·es, et que la pédagogie, la bienveillance, la construction de la confiance avec les élèves et les familles, l'innovation ne sont pas des gros mots mais bien les

leviers d'une école qui permette à toutes et tous de réussir.

Or, l'extrême droite représente l'inverse de tout cela. Elle incarne le courant politique issu en droite ligne de l'opposition à la République et à ses valeurs, depuis la Révolution jusqu'à la guerre d'Algérie, en passant par le régime de Vichy. Les récentes interventions de certain·es de ses représentant·es les plus médiatiques le confirment, même si plusieurs années de tentative de "dédiabolisation" ont pu le faire oublier. Elle représente le courant le plus hostile au syndicalisme, à la démocratie sociale, aux acquis du mouvement ouvrier.

Elle est hostile à l'immigration, au féminisme, aux droits des personnes LGBTQIA+ : dans le champ de l'éducation, elle s'est illustrée ces dernières années par son opposition à toutes les politiques visant à promouvoir l'égalité. Plus généralement, on ne compte plus le nombre de personnalités d'extrême-droite condamnées par la justice pour provocation à la haine raciale.

Enfin, elle est vent debout contre ce qu'elle appelle le "pédagogisme", revendique un retour à l'école de l'estrange et des punitions, porte dans la société une vision décliniste et rétrograde de l'école, dans laquelle les enseignant·es seraient au fond les idiot·es utiles d'une menace sourde sur le destin de la France. Elle porte la lourde responsabilité de la désignation des enseignant·es comme bouc-émissaire des colères identitaires.

L'extrême-droite ne condamne jamais l'insuffisance des moyens attribués à l'éducation. Jamais l'extrême-droite ne parle des vraies difficultés des personnels qui ont vu leurs conditions de travail se dégrader. Jamais l'extrême droite ne porte un regard critique sur les inégalités scolaires et sociales des élèves qui n'ont cessé de se renforcer.

Au contraire elle instrumentalise les craintes pour dénigrer l'école et ses



personnels ou pour imposer des mesures de préférence nationale au sein du service d'éducation. Elle fait de l'école un prétexte pour imposer sa vision xénophobe et sécuritaire de la société.

Il n'est pas difficile d'imaginer ce que deviendrait l'école si l'extrême droite prenait les rênes du pouvoir. Nous en avons déjà une illustration dans les municipalités tenues par l'extrême droite avec des mesures anti-sociales telle que la fin de la gratuité de la cantine ou des transports pour les enfants des familles démunies, ou encore des entraves dans l'accès aux activités périscolaires.

Pour nous, responsables syndicaux·ales de plusieurs organisations de l'Éducation nationale, les personnels ont un rôle à jouer, particulièrement en cette période de campagne pré-électorale. Nous appelons donc solennellement les personnels de l'Éducation nationale à faire front contre la montée de l'extrême droite et ses idées, sur nos lieux de travail comme dans le débat public.

Frédéric Marchand Secrétaire général de l'UNSA Education

Benoît Teste Secrétaire général de la FSU

Maud Valegeas Co-secrétaire fédérale de Sud Education

Isabelle Vuillet Co-secrétaire générale de la CGT Educ'action

Le 15/11/2021

Être un·e professionnel·le de l'éducation, c'est avoir la conviction que chaque élève a sa place dans notre société.

Les violences sexistes et sexuelles (VSS) sur les lieux de travail



En France, les violences faites aux femmes ont augmenté de façon significative à l'occasion des confinements successifs. De nouvelles affaires de violences sexuelles éclatent chaque jour, révélant leur caractère massif et systémique : 94 féminicides ont déjà été commis depuis début janvier !

Les faits

- 1 femme sur 3 déclare avoir été victime de harcèlement sexuel sur son lieu de travail
- Seuls 3 cas de violence sur 10 sont rapportés à l'employeur
- Dans 40 % des cas, la résolution s'est faite au détriment de la victime
- Seulement 40 % des agresseurs présumés ont été sanctionnés

L'inaction du gouvernement

Le gouvernement refuse de faire évoluer la loi pour y intégrer les recommandations de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) ! La convention n°190 de l'OIT, adoptée par 183 pays grâce à la mobilisation internationale des féministes et des syndicalistes, impose pourtant de mettre en œuvre de mesures de prévention contre les violences et le harcèlement au travail

La loi dite de Transformation de la Fonction publique (LTFP) conduit à l'affaiblissement des compétences des actuels CHCST, instances de représentation des personnels pourtant indispensables pour traiter efficacement des questions de sécurité et de conditions de travail et donc des VSS sur les lieux de travail

De nombreux employeurs publics, dont l'Éducation nationale, sont à la traîne dans la mise en application des plans d'action égalité professionnelle.

La FSU dans l'action, aux côtés des personnels !

Partout, la FSU intervient pour protéger la situation d'emploi et la carrière des victimes (aménagement d'horaires, de

postes, prise en charge médico-sociale et psychologique des victimes sans frais etc...)

La FSU intervient régulièrement auprès des employeurs publics pour qu'ils tiennent leurs engagements, forment les personnels et leur donnent les moyens de mettre en œuvre des politiques de prévention et de détection des violences sexistes et sexuelles, et de véritables actions de protection des victimes.

Et à l'école ?

Dans le sillage de #MeToo, le #Metooinceste, en libérant la parole des victimes, a permis de révéler l'ampleur de ces crimes. Alors que près d'un-e français-e sur 10 a été victime d'inceste, le gouvernement doit aller au-delà des déclarations d'intention et modifier la loi pour offrir une véritable protection aux victimes.

C'est l'ensemble du système qui doit être repensé en profondeur : de la détection, à la protection et à la réponse pénale. L'école joue un rôle essentiel dans la détection de ces situations. La FSU intervient avec détermination pour renforcer l'enseignement à l'égalité filles/garçons et l'éducation à la sexualité.

Les revendications de la FSU

- Dans toute la Fonction publique, la FSU revendique le renforcement et le développement de la formation de tous les professionnel·les et des équipes pluridisciplinaires permettant le repérage de ces situations, en particulier par le renforcement des moyens dédiés au service social et à la consultation des infirmier·es dans les établissements scolaires.
- Des procédures rigoureuses et claires doivent être déployées pour que chaque parole libérée puisse trouver écho dans les actes.
- La FSU exige le déploiement à l'École d'une campagne de sensibilisation à ces violences à destination des élèves.
- Prévenir les violences, c'est aussi éduquer à l'École de l'égalité : l'éducation à la santé, à la vie sexuelle et affective doit devenir enfin effective.



Retraités :

Manifestation à Paris le 2 décembre pour les pensions, la santé et les Services publics

Après l'action du 1er octobre, le « Groupe des 9 » et le « Pôle des retraités » appellent à une manifestation nationale pour :

- la valorisation des pensions de base et complémentaires indexées sur les salaires ainsi qu'une augmentation de 8% de rattrapage au titre des années antérieures.
- le financement de la loi « Grand âge » pour assurer une vie décente à nos aînés.
- la défense de notre système de santé et de retraite, porté par une Sécurité sociale financée par les cotisations sociales et fondée sur la solidarité intergénérationnelle.



MANIFESTATION NATIONALE A PARIS
Rassemblement 13 h 30 - Denfert-Rochereau
 Un voyage en train est organisé.
 Frais de transport pris en charge par les syndicats organisateurs

INFOS ET CONTACTS :

- FSU : <https://fsu47.fsu.fr> / 06 83 13 04 71
- FGR Section de Lot-et-Garonne : Jany Santaliestra : jany.santaliestra@wanadoo.fr / 06 81 79 94 71
 Dany Atanassian : dany.atanassian@gmail.com



Agenda

Réunions d'information syndicale période 2

Du 23 novembre au 2 décembre, 5 réunions organisées.

- 23/11** | 17h00 | MONTAYRAL
- 25/11** | 17h00 | TONNEINS
- 29/11** | 17h00 | NERAC
- 30/11** | 17h00 | AGEN
- 02/12** | 17h00 | MARMANDE

Congrès départemental FSU Jeudi 9 Décembre 2021 à l'INSPE d'Agen (campus Michel Serres)

Autorisation d'absence à demander au plus tard le 5/12
 contacter la FSU47
 06 83 13 04 71
fsu47@fsu.fr



Stage syndical EANA SNUipp-FSU Lundi 10 Janvier 2022
 à l'INSPE d'Agen (campus Michel Serres)
 Autorisation d'absence à demander au plus tard le 10/12. Contacter le SNUipp-FSU47 via le site ou snu47@snuipp.fr

